Analyses & Études
DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES
DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Publication électronique du Pole Régional d'Observation Socio-Économique des départements d'Outre-Mer (PROSE-DOM)

N°4
Août
2026

Les prestations versées par les Caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer en 2025

En 2025, environ 1,4 million de personnes résidant dans les départements d'outre-mer (DOM) ont perçu au moins une prestation légale versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf), soit une légère diminution par rapport à l'année précédente (-0,7 %). Cela représente 60 % de la population des DOM (cf. tableau 1). Le taux de couverture des Caf dans les DOM reste supérieur à celui observé en France hexagonale (46 %) et atteint même 74 % à La Réunion. À l'inverse, Mayotte enregistre le taux le plus faible, avec seulement 28 %. Cet écart s'explique par la structure sociale particulière du département, où près de la moitié de la population est de nationalité étrangère, ainsi que par les exigences strictes en matière de résidence applicables aux étrangers[1].

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025

Départements	Nombre allocataires	Nombre Personnes couvertes	Nombre Enfants à charge	Nombre familles allocataires	% population couverte CAF	Nombre de naissances (INSEE)*
France hexagonale	13 150 942	30 655 483	12 323 463	6 200 504	46%	609 103
évolution annuelle	*-0,6%*	*-1,1%*	*-1,4%*	*-1,3%*	-	*-2,8%*
Ensemble DOM	596 590	1 365 233	580 726	308 531	60%	33 802
évolution annuelle	*-0,2%*	*-0,7%*	*-0,8%*	*-0,6%*	-	*-0,6%*
Guadeloupe	118 981	239 752	92 452	56 204	58%	3 389
évolution annuelle	*-1,0%*	*-1,6%*	*-2,1%*	*-1,9%*	-	*-6,5%*
Martinique	100 995	195 150	72 380	44 065	55%	2 921
évolution annuelle	*-2,4%*	*-2,5%*	*-2,0%*	*-2,2%*	-	*0,2%*
Guyane	66 059	187 510	100 153	44 154	64%	6 630
évolution annuelle	*6,8%*	*5,5%*	*5,4%*	*5,9%*	-	*-3,3%*
La Réunion	286 622	654 146	265 901	143 286	74%	11 790
évolution annuelle	*-0,36%*	*-0,8%*	*-1,1%*	*-1,0%*	-	*-2,6%*
Mayotte	23 933	88 675	49 840	20 822	28%	9 072
évolution annuelle	*-3,5%*	*-5,0%*	*-6,5%*	*-3,5%*		*6,8%*

Remarque : *La Caf de la Guadeloupe gère également la collectivité de Saint-Martin.*

**Source : Insee, statistiques de l'état civil (données provisoires 2025).*

Tableau 1. Nombre d'allocataires et taux de couverture par département d'outre-mer

Des effectifs en recul dans les DOM, sauf en Guyane

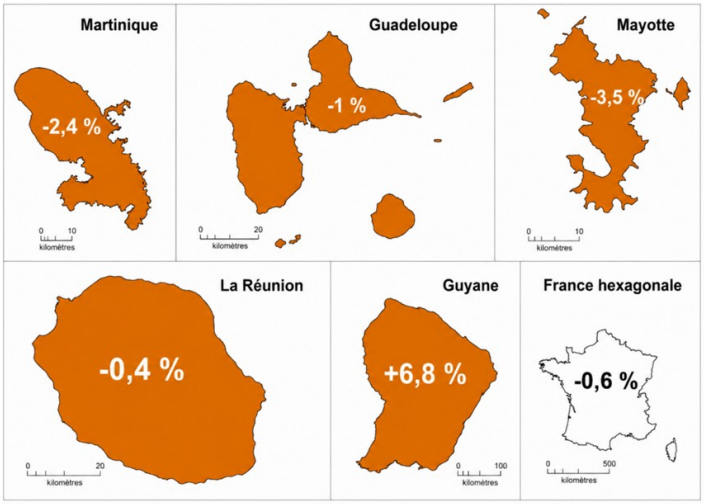
En 2025, les Caf des DOM ont versé au moins une prestation légale à 596 590 allocataires, soit une légère baisse de -0,2 % sur un an, contre -0,6 % en France hexagonale. Derrière cette relative stabilité, les situations territoriales restent contrastées. La Guadeloupe (-1,0 %) et surtout la Martinique (-2,4 %) poursuivent leur recul, dans un contexte de vieillissement de la population, de baisse durable de la natalité et de déficit migratoire (cf. carte 1).

A contrario, la Guyane enregistre une nette progression du nombre d'allocataires (+6,8 %), très supérieure à celle observée dans les autres DOM. Cette hausse reflète le dynamisme démographique du territoire : la population y demeure plus jeune, les familles avec enfants y sont plus nombreuses et les besoins sociaux y restent élevés (cf. graphique 1). À La Réunion, le nombre d'allocataires reste presque stable (-0,4 %) malgré le recul des familles et des enfants à charge. Cette stabilité s'explique à la fois par les évolutions démographiques et par l'amélioration de l'emploi[2].

Mayotte se distingue cette année par un fort recul du nombre d'allocataires (-3,5 %), des personnes couvertes (-5,0 %) et surtout des enfants à charge (-6,5 %). Cette évolution s'interprète en lien avec la situation exceptionnelle traversée par le territoire après le « cyclone Chido » de décembre 2024, qui a entraîné des déplacements de population, des sorties temporaires du territoire et une désorganisation des conditions de vie et de scolarisation.

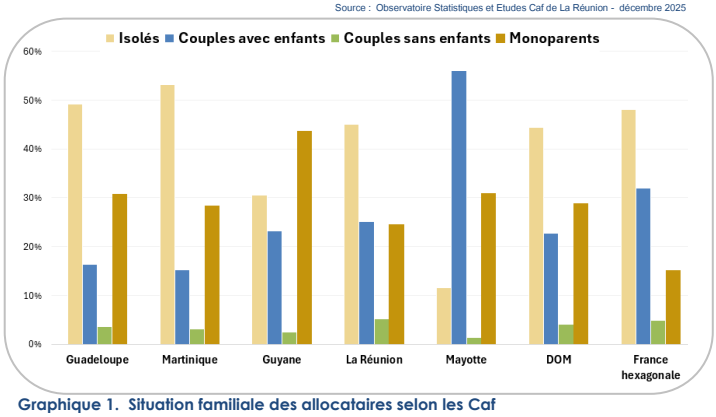
Les effectifs ont progressé parmi les personnes isolées et les familles monoparentales, avec respectivement +1,3 % et +1,2 %. En revanche, les couples avec enfants ont enregistré une baisse significative de -3,3 %, soit une diminution de 4 703 allocataires.

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025



Carte 1. Évolution des allocataires Caf en outre-mer et en France hexagonale

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025



Graphique 1. Situation familiale des allocataires selon les Caf

[1] À Mayotte, les étrangers doivent résider au moins 5 ans et disposer d'une carte de résident valable 10 ans pour accéder aux allocations familiales, et 15 ans pour bénéficier du RSA. Dans les autres départements d'outre-mer, ces délais sont réduits à 5 ans de résidence continue (sans interruption) pour les deux prestations, en conformité avec les règles nationales.

[2] cf. n°45 Analyses et études de la Caf de La Réunion, mai 2026.

Par ailleurs, 52 % des bénéficiaires des prestations de la Caf vivent au sein de familles avec enfants, contre 47 % dans l'Hexagone (cf. graphique 1). Par ailleurs, sur l'ensemble des foyers allocataires, 29 % sont des familles monoparentales, soit une proportion près de deux fois supérieure à celle observée en France hexagonale (15 %) (cf. encadré 1). Cette configuration familiale est particulièrement fréquente en Guyane, où 44 % des foyers allocataires sont monoparentaux. Une situation qui s'explique notamment par des maternités plus précoces et par des naissances fréquentes sans cohabitation des deux parents : 49 % des femmes ont leur premier enfant sans vivre en couple, soit la proportion la plus élevée des quatre DOM[3].

En Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, les personnes isolées constituent la catégorie la plus importante : elles représentent environ la moitié des allocataires en Guadeloupe et en Martinique et 45 % à La Réunion. Mayotte présente un profil différent, avec une majorité de couples avec enfants (56 %), une particularité qui s'explique prioritairement par les principes et les codes de vie sociale et culturelle propres à ce territoire.

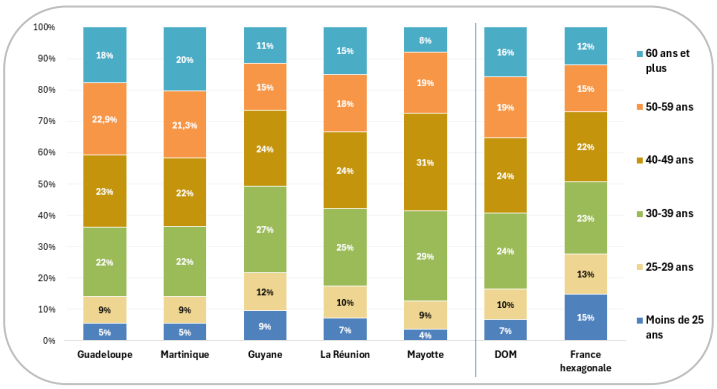
En outre-mer, 59 % des allocataires ont 40 ans ou plus, contre 52 % en France hexagonale (cf. graphique 2). Les individus de 60 ans et plus y sont également plus nombreux (16 %, contre 12 % en Hexagone), tandis que les moins de 25 ans sont moins représentés (7 %, contre 13 %). À Mayotte, cette proportion tombe à 4 %, tandis qu'en Guyane, elle atteint 9 %, ce territoire se distinguant par une structure d'âge plus jeune.

Encadré 1 : Une monoparentalité plus fréquente dans les DOM

La monoparentalité est nettement plus fréquente dans les départements d'outre-mer (DOM) que dans l'Hexagone. En 2022-2023, les familles monoparentales représentent 29 % des familles avec enfant(s) dans l'Hexagone, contre 41 % à Mayotte, 46 % à La Réunion, 56 % en Guyane et 60 % aux Antilles. L'écart se retrouve également chez les mineurs : 22 % des enfants vivant en famille dans l'Hexagone vivent avec un seul parent, contre 36 % à Mayotte, 43 % à La Réunion et 54 % en Guyane comme aux Antilles. La monoparentalité apparaît donc comme une configuration familiale beaucoup plus répandue dans les territoires ultramarins, avec une situation particulièrement marquée aux Antilles et en Guyane. Cette surreprésentation s'explique notamment par le fait que, dans les DOM, la monoparentalité est fréquente dès les premières années de l'enfant, tandis que dans l'Hexagone elle résulte plus souvent d'une séparation et augmente avec l'âge.

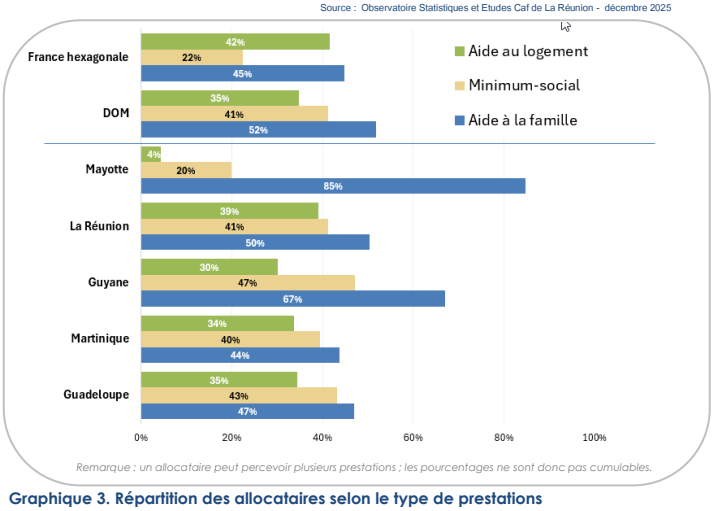
Source : *« Des familles monoparentales plus fréquentes – Les familles à Mayotte en 2023 », Insee Flash Mayotte n°203, février 2026*

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025



Graphique 2. Âge des responsables du dossier selon les Caf

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025



Graphique 3. Répartition des allocataires selon le type de prestations

Une aide à la famille pour 52 % des allocataires domiens

Dans les DOM, les aides à la famille demeurent les prestations les plus répandues : elles concernent 52 % des allocataires, devant les minima sociaux (41 %) et les aides au logement (35 %) (cf. graphique 3). Cette prédominance des aides à la famille s'observe dans l'ensemble des territoires, mais avec des écarts importants. Leur part atteint 85 % à Mayotte et 67 % en Guyane, contre 50 % à La Réunion, 47 % en Guadeloupe et 44 % en Martinique. Parmi ces aides, les allocations familiales (AF), attribuées dès le premier enfant dans les DOM, demeurent la prestation familiale la plus fréquente. En 2025, elles bénéficient à 286 574 allocataires, un effectif en légère baisse de -0,5 %. La Guyane est le seul DOM à enregistrer une progression (+6,3 %), tandis que le nombre de bénéficiaires diminue à Mayotte (-3,7 %), en Martinique (-2,2 %) et en Guadeloupe (-2,0 %). À La Réunion (-0,8 %), le recul du nombre de bénéficiaires s'explique principalement par la baisse de la natalité et du nombre d'enfants à charge, dans un contexte de vieillissement progressif de la population.

90 985 allocataires bénéficient de l'allocation de soutien familial (ASF) dans les DOM, soit une hausse de 1,2 %, contre 3,2 % en Hexagone (cf. tableau 2). Les effectifs diminuent en Guadeloupe (-1,5 %) et en Martinique (-2,1 %), mais progressent en Guyane (+8,9 %) et à La Réunion (+1,4 %). En Guyane, cette progression s'inscrit dans un contexte marqué par une forte présence des familles monoparentales, davantage concernées par cette aide. L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée à 164 567 allocataires dans les DOM. Le nombre de bénéficiaires augmente légèrement sur un an (+0,1 %), alors qu'il recule en Hexagone (-0,7 %). Enfin, 60 195 allocataires bénéficient d'au moins une prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), soit une baisse annuelle de -8,3 %.

Légère baisse des bénéficiaires d'une aide au logement

Les Caf ultramarines ont versé une aide au logement (AL) à 208 315 allocataires, couvrant 472 020 personnes, soit -0,1 % sur un an (cf. tableau 2). La Guyane se distingue toutefois par une hausse du nombre de bénéficiaires (+4,1 %), liée notamment à l'essor du parc locatif social (cf. encadré 2).

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025

Prestations CAF	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Ensemble DOM	France hexagonale
Allocations familiales	51 601	40 461	39 958	133 800	20 754	286 574	4 406 425
évolution	*-2,0%*	*-2,2%*	*6,2%*	*-0,8%*	*-3,7%*	*-0,5%*	*-1,3%*
Allocation de rentrée scolaire	30 161	22 273	25 180	75 686	11 267	164 567	2 682 896
évolution	*-1,3%*	*-2,1%*	*8,5%*	*-0,9%*	*-1,7%*	*0,1%*	*-0,7%*
Allocation de soutien familial	19 751	17 453	14 633	39 148	-	90 985	860 172
évolution	*-1,5%*	*-2,1%*	*8,9%*	*1,4%*	*-*	*1,2%*	*3,2%*
Allocation d'éducation enfant handicapé	4 047	2 826	2 917	9 955	449	20 194	447 328
évolution	*13,1%*	*8,4%*	*9,0%*	*7,5%*	*25,8%*	*9,3%*	*3,9%*
Prestation accueil du jeune enfant	9 315	7 304	13 178	30 397	1	60 195	1 296 507
évolution	*-10,7%*	*-9,0%*	*1,4%*	*-11,0%*	*-*	*-8,3%*	*-19,7%*
Allocation logement	41 410	33 992	19 911	111 951	1 051	208 315	5 476 476
évolution	*-1,0%*	*-0,3%*	*4,1%*	*-0,4%*	*-2,4%*	*-0,1%*	*0,1%*
Revenu de solidarité active	38 285	29 718	26 836	91 299	3 868	190 006	1 641 954
évolution	*-3,3%*	*-6,4%*	*13,2%*	*-1,8%*	*-16,0%*	*-1,4%*	*1,4%*
Revenu de solidarité	611	373	325	4 807	-	6 116	-
évolution	*-12,8%*	*-16,4%*	*-15,4%*	*-1,0%*	*-*	*-4,3%*	*-*
Allocation aux adultes handicapés	13 084	9 931	4 049	22 616	893	50 573	1 313 932
évolution	*8,0%*	*1,8%*	*7,7%*	*0,3%*	*20,4%*	*3,4%*	*2,5%*
Prime d'activité	33 110	33 927	15 149	91 037	1 233	174 456	4 425 472
évolution	*-0,9%*	*-2,5%*	*5,6%*	*-0,2%*	*-2,6%*	*-0,3%*	*-1,6%*
Revenu Solidarité activité + Prime d'activité	5 962	5 376	2 976	17 544	nc	31 860	442 991
évolution	*17,6%*	*5,6%*	*28,7%*	*5,7%*	*-*	*0,0%*	*12,3%*

Tableau 2. Évolution des prestations selon les Caf

[3] Cf. « Devenir parent sans vivre en couple : une situation fréquente en outre-mer », Population & Sociétés, n° 634, Ined, juin 2025.

Un recours aux minima sociaux toujours élevé

Dans les DOM, 41 % des allocataires bénéficient d'au moins un minimum social, contre 16 % en Hexagone (cf. graphique 3). Cette proportion atteint 47 % en Guyane, 43 % en Guadeloupe, 41 % à La Réunion et 40 % en Martinique, contre 20 % à Mayotte. Ce recours plus fréquent aux minima sociaux s'inscrit dans un contexte où le marché du travail demeure plus fragile qu'au niveau national. En 2025, le taux de chômage varie de 13,4 % en Martinique à 24,9 % à Mayotte, contre 7,5 % en France hexagonale. Selon l'Insee, ce niveau élevé de chômage dans les DOM tient notamment à des facteurs démographiques, à l'inadéquation entre emploi et formation et à l'étroitesse des marchés du travail locaux (cf. encadré 3).

Le revenu de solidarité active (RSA) reste le principal minimum social versé par les Caf ultramarines, avec 190 006 allocataires en 2025, soit une baisse de -1,4 % sur un an (cf. tableau 2). Cette évolution masque toutefois d'importants écarts : les effectifs reculent en Martinique (-6,4 %),en Guadeloupe (-3,3 %) et à La Réunion (-1,8 %), tandis qu'ils progressent fortement en Guyane (+13,2 %). À La Réunion, la Caf relie notamment la diminution du RSA aux passages vers la prime d'activité et à la mise en œuvre de la « solidarité à la source », généralisée en 2025, qui fiabilise et actualise plus rapidement les ressources prises en compte pour le calcul des droits.

À l'inverse, le nombre de bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) continue d'augmenter. Elle est versée à 50 573 allocataires dans les DOM, soit une progression de +3,4 %, contre +2,5 % en France hexagonale. La hausse est notamment marquée en Guyane (+7,7 %) et à Mayotte (+20,4 %). À l'échelle nationale, la Drees[4] constate que les effets de la déconjugalisation de l'AAH s'estompent progressivement et que la croissance des effectifs est désormais principalement portée par les bénéficiaires dont le taux d'incapacité est compris entre 50 % et 79 %.

Enfin, le revenu de solidarité (RSO), prestation spécifique aux DOM hors Mayotte, concerne 6 116 allocataires en 2025, soit une diminution de -4,3 % sur un an. Le recul touche l'ensemble des territoires concernés et prolonge une tendance déjà observée les années précédentes, liée notamment au passage progressif des bénéficiaires les plus âgés vers l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Léger recul des bénéficiaires de la prime d'activité

En 2025, 174 456 allocataires des DOM ont perçu la prime d'activité (PPA), soit une légère baisse de -0,3 % sur un an, moins marquée qu'en France hexagonale (-1,6 %) (cf. tableau 2). Cette évolution masque toutefois des dynamiques territoriales contrastées (cf. graphique 4). La Guyane se distingue par une progression de 5,6 %, dans un contexte favorable de croissance de l'emploi salarié, notamment dans le secteur privé. À l'inverse, le recul observé en Guadeloupe (-0,9 %) et surtout en Martinique (-2,5 %) accompagne une contraction de l'emploi dans ces deux territoires. À La Réunion (-0,2 %), la quasi-stabilité des effectifs contraste avec une légère progression de l'emploi et s'accompagne d'une hausse des bascules du RSA vers la prime d'activité.

Un allocataire sur deux vit sous le seuil de bas revenus

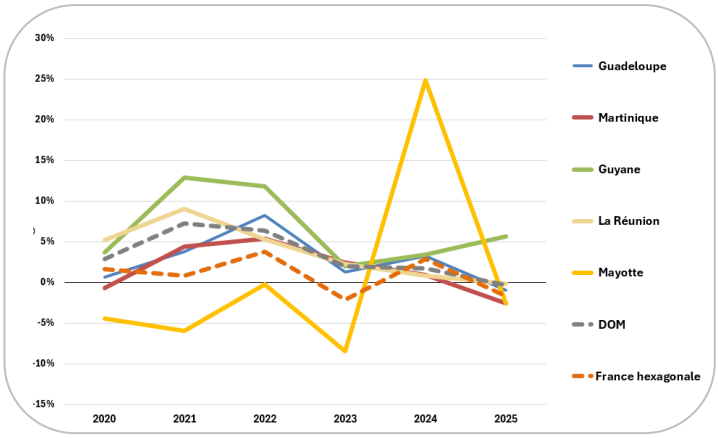
Les Caf des DOM comptabilisent 314 069 allocataires vivant sous le seuil de bas revenus (fixé à 1 324 euros par UC et par mois), couvrant au total 712 877 personnes, dont 321 822 enfants (cf. tableau 3). La situation familiale de ces allocataires se caractérise par une forte présence d'allocataires isolés (48 %) et de monoparents (35 %), qui représentent ensemble plus de huit bénéficiaires sur dix (cf. graphique 5).

Encadré 2 : Le parc locatif de la Guyane continue de s'accroître

En Guyane, le parc locatif social poursuit son développement en 2025, dans un contexte où les besoins en logements restent importants. Il atteint 22 501 logements, soit une progression de 3,4 % sur un an, nettement supérieure à celle observée à l'échelle nationale (+0,5 %). Malgré cette augmentation de l'offre, le parc social demeure insuffisant pour répondre à la demande, sous l'effet notamment de la croissance démographique et des besoins persistants en logements sur le territoire.

Source : *IEDOM, Rapport annuel économique 2025 – Guyane, 2026*

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025



Graphique 4. Évolution des allocataires de la prime d'activité selon les Caf

Encadré 3 : Le chômage reste élevé dans les DOM

En 2025, le chômage demeure nettement plus élevé dans les DOM qu'en France hexagonale (7,5 %), avec des taux allant de 13,4 % en Martinique à 24,9 % à Mayotte. Les évolutions sont toutefois contrastées : il recule à La Réunion et à Mayotte, reste quasiment stable en Guadeloupe et en Guyane, mais augmente en Martinique. Ces niveaux élevés s'expliquent notamment par l'étroitesse des marchés du travail, l'inadéquation entre emploi et formation et certaines dynamiques démographiques. En Guyane, par exemple, les créations d'emplois ne suffisent pas à absorber l'arrivée importante de jeunes actifs, tandis qu'à La Réunion, la progression de l'emploi contribue à la baisse du chômage. Les jeunes restent particulièrement exposés : leur taux de chômage dépasse 33 % dans chacun des DROM et atteint 45 % en Martinique.

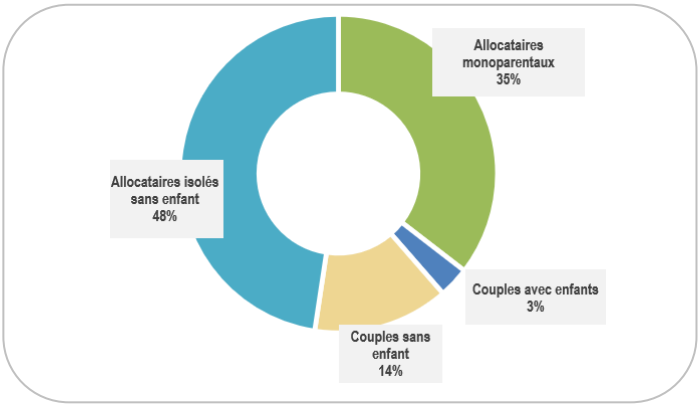
Source : *Insee, « Emploi, chômage, revenus du travail – Édition 2026 », Insee Références, juillet 2026.*

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025

Foyers bas revenus	Nombre allocataires à bas revenus	Nombre Personnes couvertes à bas revenus	Nombre Enfants vivant dans un foyer à bas revenus
France hexagonale	4 208 725	9 148 185	3 765 045
Ensemble DOM	314 069	712 877	321 822
Guadeloupe	63 420	121 676	47 552
Martinique	47 389	86 262	32 386
Guyane	40 476	121 831	69 414
La Réunion	149 893	336 684	145 809
Mayotte	12 891	46 424	26 661

Tableau 3. Les allocataires à bas revenus selon les Caf

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025



Graphique 5. Situation familiale des allocataires à bas revenus des Caf des DOM

[4] Cf. « Suivi mensuel des prestations de solidarité », DREES, Édition de février 2026, 27 février 2026.

Dans les DOM, la précarité est plus marquée qu'en France hexagonale : 53 % des allocataires vivent sous le seuil de bas revenus, contre 32 % dans l'Hexagone. Cette proportion dépasse 50 % dans plusieurs territoires et atteint 61 % en Guyane, soit le niveau le plus élevé des DOM.

La Réunion compte le plus grand nombre d'allocataires à bas revenus, avec 149 893 personnes, soit près de la moitié (48 %) de l'ensemble des allocataires à bas revenus des DOM.

Cette forte présence d'allocataires à bas revenus dans les DOM résulte de plusieurs fragilités structurelles. Le chômage y demeure nettement supérieur à celui de la France hexagonale, en raison notamment de marchés du travail plus étroits et d'une inadéquation plus fréquente entre emplois et qualifications (cf. encadré 3). À ces difficultés s'ajoute un coût de la vie plus élevé, notamment pour l'alimentation, qui pèse davantage sur le budget des ménages modestes (cf. encadré 4).

Davantage de familles monoparentales parmi les allocataires à bas revenus dans les DOM

En outre-mer, un foyer allocataire à bas revenus sur trois est monoparental (souvent composé d'une mère élevant seule ses enfants) contre un quart en Hexagone (cf. tableau 4).

En Guyane, la moitié des allocataires à bas revenus est issue de foyers monoparentaux, tandis qu'à Mayotte, les couples constituent la catégorie la plus représentée (45 %). Dans les autres territoires ultramarins, les allocataires isolés sans enfant sont les plus représentés.

Une forte dépendance aux prestations Caf parmi les allocataires à bas revenus

En 2025, 69 % des allocataires à bas revenus des DOM tirent plus de la moitié de leurs ressources des prestations versées par la Caf, contre 53 % en France hexagonale (cf. Graphique 7). L'écart est encore plus fort lorsque l'on considère la dépendance totale : 46 % des allocataires ultramarins à bas revenus vivent exclusivement de ces prestations, contre 30 % dans l'Hexagone.

La Guyane affiche la dépendance la plus élevée : 76 % des allocataires à bas revenus dépendent majoritairement des prestations Caf et 58 % en tirent la totalité de leurs ressources. La Guadeloupe se situe également au-dessus de la moyenne domienne, avec 72 %. La Réunion se place exactement au niveau moyen des DOM (69 %), tandis que la Martinique se situe juste en dessous (68 %).

Mayotte présente un profil atypique, avec 43 % des allocataires à bas revenus dépendant majoritairement des prestations Caf, dont 32 % totalement. Ce niveau, nettement inférieur à celui des autres DOM, ne signifie toutefois pas que la précarité y soit moindre. Il doit être interprété au regard des particularités du système social mahorais : certaines prestations n'y sont pas encore appliquées dans les mêmes conditions ou aux mêmes montants que dans les autres départements ultramarins. Le poids plus faible des prestations dans les ressources peut donc traduire une couverture sociale différente plutôt qu'une situation économique plus favorable.

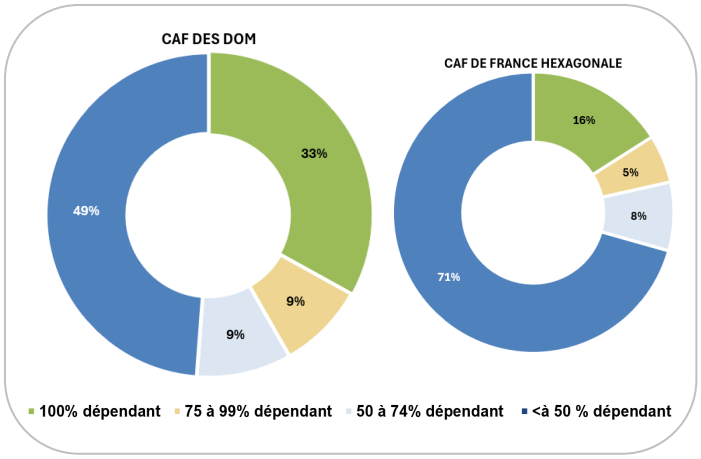
Plusieurs facteurs contribuent à expliquer cette plus forte dépendance aux prestations Caf dans les DOM qu'en France hexagonale : un chômage durablement plus élevé, une inactivité plus fréquente, un accès plus difficile à l'emploi stable et des revenus d'activité souvent plus faibles. Les prestations Caf jouent ainsi un rôle particulièrement important dans la sécurisation des ressources des ménages ultramarins les plus modestes.

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025

Foyers bas revenus		DOM	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	France hexagonale
Situation familiale	Monoparent	35%	35%	33%	50%	33%	35%	25%
	Isolé	48%	54%	59%	30%	48%	20%	52%
	Couples	17%	11%	8%	20%	19%	45%	23%

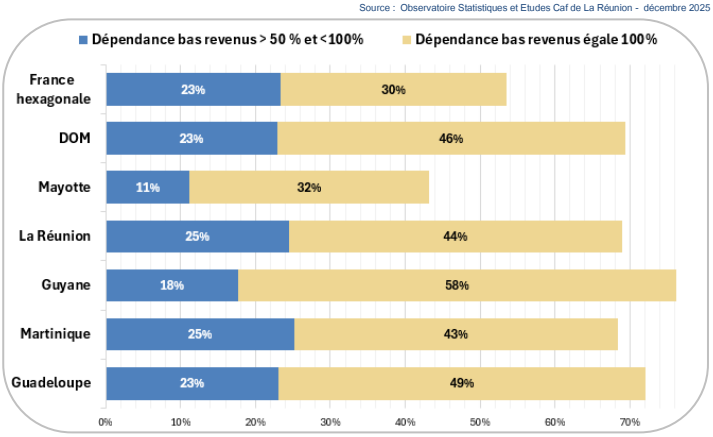
Tableau 4. Situation familiale des allocataires à bas revenus selon les Caf

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025



Graphique 6. Part des prestations Caf dans les revenus déclarés des allocataires

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025



Graphique 7. Dépendance des allocataires à bas revenus aux prestations Caf

Encadré 4 : La vie chère, un facteur de fragilité dans les DOM

En 2022, le niveau général des prix est supérieur à celui de la France métropolitaine dans tous les DOM : +15,8 % en Guadeloupe, +13,8 % en Martinique, +13,7 % en Guyane, +8,9 % à La Réunion et +10,3 % à Mayotte (hors loyers pour ce dernier territoire). Ces écarts se sont accentués depuis 2015 dans les cinq DOM.

La principale explication tient au prix des biens, et surtout de l'alimentation. Les produits alimentaires coûtent en moyenne 42 % plus cher en Guadeloupe, 40 % en Martinique, 39 % en Guyane, 37 % à La Réunion et 30 % à Mayotte. L'Insee souligne que les coûts d'importation jouent probablement un rôle important, environ 60 % des biens consommés provenant de France métropolitaine.
D'autres postes présentent aussi des écarts importants. Les dépenses de santé sont de 9 % à 17 % plus élevées selon les territoires, tandis que les communications coûtent jusqu'à plus de 35 % de plus en Guadeloupe, Martinique et Guyane. Les loyers sont également supérieurs à ceux de la métropole, avec un écart allant d'environ +3 % en Martinique à +10 % en Guyane. En revanche, certains transports, carburants ou services liés au logement peuvent être moins chers dans certains DOM.

L'enquête montre donc que la « vie chère » outre-mer ne concerne pas uniformément toutes les dépenses : elle provient surtout du surcoût des biens de consommation courante, particulièrement de l'alimentation, ce qui pèse davantage sur les ménages modestes puisque ces dépenses représentent une part importante de leur budget.

Source : Insee, Insee Première, n° 1958, juillet 2023, enquête de comparaison spatiale des prix 2022 .

Les DOM représentent un peu moins de 6 % des dépenses de prestations versées par les Caf.

En 2025, les DOM ont représenté 5,8 % des dépenses totales de prestations versées par les Caf en France (cf. figure 1). La Réunion concentre à elle seule 50 % de ces dépenses, soit une part cohérente avec son poids dans la population couverte (47,9 %). La Guadeloupe, la Martinique et la Guyane présentent également une correspondance entre leur part des dépenses et la population couverte.

À l'inverse, Mayotte se distingue : le poids de sa population couverte atteint 6,5 % de l'ensemble des DOM, tandis que le territoire ne représente que 1,7 % des dépenses de prestations. Cet écart s'explique par un recours plus limité aux aides sociales et par des montants de prestations plus faibles que dans les autres départements français (cf. Analyses et Études DOM – supplément n°1 Mayotte).

Hausse du montant total des prestations versées en 2025

En 2025, le total des prestations versées dans les DOM atteint environ 4,7 milliards d'euros, soit une progression annuelle de +2,1 %, un rythme inférieur à celui constaté en France hexagonale (+3,7 %, cf. tableau 5).

Cette évolution s'explique principalement par trois facteurs :

- **La revalorisation des prestations sociales et familiales :** au 1er avril 2025, les prestations familiales et sociales ont été revalorisées de +1,7 % afin de tenir compte de l'évolution des prix. En moyenne annuelle, l'effet des revalorisations atteint toutefois +2,4 % entre 2024 et 2025, en raison notamment de la revalorisation de +4,6 % intervenue en avril 2024 et qui produit encore des effets sur les premiers mois de 2025.
- **La revalorisation des plafonds de ressources :** au 1er janvier 2025, les plafonds applicables à plusieurs prestations familiales ont été relevés de +4,8 %, notamment pour les allocations familiales, le complément familial, l'allocation de rentrée scolaire et certaines prestations de la PAJE. Cette revalorisation permet de maintenir ou d'ouvrir les droits de certains ménages malgré l'évolution de leurs revenus.
- **La progression des prestations liées au handicap :** les montants consacrés au handicap augmentent de +8 % en 2025. Cette hausse est principalement portée par l'Allocation aux adultes handicapés (AAH), dont les dépenses progressent également de +8 %, ainsi que par l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (+6,9 %). Elle résulte à la fois de la revalorisation des montants, de l'augmentation du nombre de bénéficiaires et, dans une moindre mesure, de la poursuite des effets de la déconjugalisation de l'AAH.

D'autres évolutions contribuent également à la hausse des dépenses. Le **complément de mode de garde (CMG)** progresse de +6,6 %, dans un contexte de réforme de son calcul et d'élargissement de son accès à certaines familles monoparentales depuis septembre 2025.

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2025

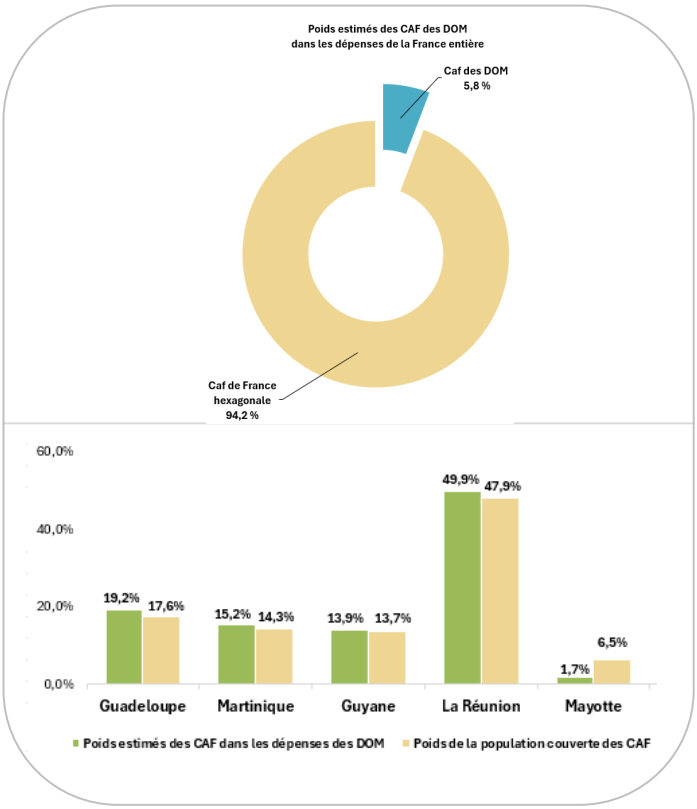


Figure 1. Poids estimés des Caf des DOM dans les dépenses de prestations en 2025

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - 2025

Montant total des prestations versées	En milliers d'euros	Évolution 2025/2024
Enfance jeunesse	**1 209 023 €**	**3,1%**
Allocations Familiales	629 550 €	2,1%
Complément Familial	105 971 €	5,9%
Allocation de Rentrée Scolaire	121 452 €	1,1%
Allocation de Soutien Familial	347 076 €	3,7%
Allocation versée en cas de décès d'enfant	4 973 €	-
Petite enfance	**278 175 €**	**1,9%**
Prime naissance ou adoption	21 740 €	2,6%
Allocation de base	136 740 €	-1,4%
Prestation partagée de l'éducation de l'enfant	7 397 €	-3,6%
Complément mode de garde	112 297 €	6,6%
Logement	**769 566 €**	**1,1%**
Allocation Logement à caractère Familial	505 763 €	0,3%
Allocation Logement à caractère Social	263 803 €	2,7%
Handicap	**626 873 €**	**8%**
Allocation aux Adultes Handicapés	557 423 €	8,0%
Allocation d'Education Enfant Handicapé	65 710 €	6,9%
Allocation journalière de présence parentale et complément	3 502 €	69,9%
Allocation journalière du proche aidant	237 €	8,0%
Insertion et Solidarité	**1 794 022 €**	**-0,1%**
Revenu de Solidarité Active	1 309 614 €	0,2%
Prime d'activité	439 635 €	-0,4%
Revenu de SOlidarité	44 774 €	-3,0%
Autres prestations	**740 €**	**-2,4%**
Bénéficiaire de la prestation AVVC	718 €	-3,8%
Allocation différentielle	22 €	79,3%
TOTAL	4 678 398 €	2,1%

Source : CNAF-DSER, Fichiers allstat.fr6, année 2025

Tableau 5. Montant total des droits aux prestations versées par les Caf des DOM en 2025

PROSE OUTRE-MER

Publication électronique du Pôle Régional d'Observation Socio-économique des Départements d'Outre-Mer (PROSE- DOM)

Directeurs de la publication : Myriam HARLEY, Clément BEGIN, Patrick DIVAD, Guillaume LACROIX, Stéphane KERMARREC
Auteurs : Jean-Romain CALLY, Martine GUILLAUME, Rifay Abdou BOINA, Claude CONAN, Aurélie BIROTA.
Service : Pôle Régional d'Observation Socio-économique des départements d'Outre-Mer (PROSE - DOM)
Rédacteur : Jean-Romain CALLY

Réalisation : Observatoire Statistiques et Etudes de la Caisse d'allocations familiales de La Réunion
Contacts: Caf971-Pilotage@caf.fr / observatoire-statistiques@caf974.caf.fr
Adresse : 412 rue Fleur de Jade 97 833 Sainte Marie Cedex

Site web : www.caf.fr
ISSN : 3036-9398